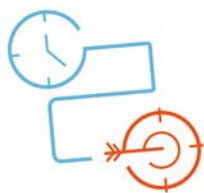




## DOSSIER DE PRESSE



**APPEL AUX INITIATIVES LOCALES CHARENTAISES**

Contact Presse  
Alexa Badin  
05 45 65 22 52  
abadin@calitom.com

**J'AGIS**  
pour réduire  
Charente

# SOMMAIRE

<i>J'AGIS POUR RÉDUIRE</i> .....	3
<i>LE CONCOURS J'AGIS POUR RÉDUIRE, ÉDITION 2021</i> .....	4
<i>4 GRANDS TROPHÉES</i> .....	5
<i>DES CRITÈRES DE SÉLECTION TOURNÉS VERS LA PRÉVENTION</i> .....	6
<i>FICHE RÉCAPITULATIVE</i> .....	7
<i>SOIRÉE J'AGIS POUR RÉDUIRE</i> .....	8
<i>7 CANDIDATS RETENUS</i> .....	9
<i>7 CANDIDATS RETENUS (suite)</i> .....	10
<i>CALITOM, SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS</i> .....	11

### Moins de déchets : un enjeu environnemental

Produire le moins de déchets possible est devenu un **enjeu individuel et collectif**.

Pour limiter l'évolution du changement climatique, il nous faut **agir rapidement et efficacement** sur notre consommation, nos énergies, nos ressources, mais également nos déchets.

Calitom et l'ensemble des collectivités adhérentes du département ont créé le **Comité -20% déchets** afin de mener un programme d'actions permettant de réduire la production de déchets de **30 kg/habitant par an en 2025**.

### Donner de l'élan au développement durable

Les collectivités, à travers le comité, apportent leur **appui à toutes les initiatives locales** visant le même objectif et contribuant à l'atteindre.

Les acteurs engagés peuvent ainsi bénéficier :

- de soutiens financiers sous forme de subventions,
- de conseils techniques, outils,
- de communication.

Au-delà de la sensibilisation des citoyens au fait de consommer mieux et moins, **le programme local de prévention a également pour vocation de susciter le changement en invitant les acteurs professionnels** (entreprises, collectivités, administrations, artisans...) à développer des projets s'inscrivant dans l'économie circulaire.

Les actions de ce programme portent la marque « **J'agis pour réduire** ».

## LE CONCOURS J'AGIS POUR RÉDUIRE, ÉDITION 2021

### Un appel à projet destiné aux acteurs économiques

La seconde édition de ce concours à destination des acteurs économiques a été lancée :

- 
- du 8 juillet 2021 au 30 septembre 2021,
  - toute structure (entreprises, agriculteurs, artisans, auto-entrepreneurs...),
  - est invitée à faire connaître son action en faveur de l'environnement,
  - 10 000 € de prix allant de 1 000 à 5 000 € selon la catégorie.
- 

Elle se clôture à l'occasion de la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2021, le mercredi 24 novembre**.

Cette initiative vise à **sensibiliser** les entreprises à la question des déchets, à **encourager** les pratiques vertueuses en matière de réduction des déchets et **multiplier** les projets écoresponsables.

L'ambition est de faire **émerger** de nouvelles idées susceptibles d'avoir un impact significatif sur les différents aspects de l'économie circulaire - utilisation efficace des ressources et de l'énergie, infrastructures durables et création d'emplois verts.

Le Concours « J'agis pour réduire » souhaite donner un **coup de pouce** aux entreprises charentaises (ou exerçant leur activité en Charente) inscrites dans :

- ▶ la réduction et l'optimisation de leurs achats de matières ;
- ▶ le perfectionnement de leurs procédés afin d'éviter la production de déchets et favoriser les réemplois des matières ;
- ▶ l'initiative de réflexions d'écoconception, de cycle de vie des produits.

Ce concours valorise et récompense les acteurs locaux de l'**économie circulaire**.

## 4 GRANDS TROPHÉES

### Un appel à projet destiné aux acteurs économiques

Chaque année, après analyse des candidatures, le jury final récompensera d'un prix et d'une dotation financière destinée à assurer la croissance du projet les 4 participants s'étant distingués dans les catégories suivantes.

- ▶ **GRAND PRIX « J'agis pour réduire »** : le projet le plus innovant ayant un impact sur la réduction de déchets (**5 000 €**).
  - **Lauréat 2020** : LA LOCOBIO
  
- ▶ **PRIX « Coup de Cœur »** : le projet innovant ayant un impact sur la réduction de déchets (**3 000 €**).
  - **Lauréat 2020** : AMANDINE EN VRAC
  
- ▶ **PRIX « J'agis pour réduire les déchets chez mes clients »** : une solution locale de réduction des déchets chez les clients (**1 000 €**).
  - **Lauréat 2020** : PITIGAÏA (anciennement Les 3 P'tits Chasmailleurs)
  
- ▶ **PRIX « J'agis pour réduire mes déchets »** : une initiative interne (au sein de la structure) de réduction des déchets (**1 000 €**).
  - **Lauréat 2020** : LA BOULANGERIE SAINT-MICHEL

Chaque lauréat bénéficie également d'une **valorisation départementale de l'entreprise** auprès du réseau de Calitom.

## DES CRITÈRES DE SÉLECTION Tournés vers la Prévention

Deux jurys constitués d'élus, de représentants du domaine économique, des chambres consulaires jugent les dossiers selon les critères suivants :

- ▶ **réduction des déchets** - approvisionnement, écoconception, usage, fonctionnalité, synergie, mutualisation, substitution, sur la base d'indicateurs chiffrés et mesurés (dans la mesure du possible) ;
- ▶ **innovation** - caractère pionnier, nouvelle technique et/ou technologie ;
- ▶ **territoire** - impact du projet sur la Charente, sur la réduction de la production de déchets ou la limitation de la nocivité d'un déchet ;
- ▶ **utilité** - impact sociétal ;
- ▶ **collaboratif** - consortium d'acteurs, multi-parties prenantes, partenariaux locaux ;
- ▶ **profitabilité** - pérennité du modèle économique ;
- ▶ **maturité** - projet en phase de développement ou plus aboutis, intégration du projet dans le contexte actuel (interaction avec d'autres projets...) ;
- ▶ **viabilité** : projet répliquable, prototype testé en vue d'un déploiement ;
- ▶ **attractivité** : cohérence avec les valeurs et les orientations politiques en faveur de la réduction des déchets et des attentes environnementales (impact écologique, éco responsabilité...), impact environnemental et sociétal fort.

## FICHE RÉCAPITULATIVE

**THÉMATIQUE :** La prévention et la réduction des déchets

**LES PROJETS ÉLIGIBLES :** Le projet doit être innovant et être réalisé sur le territoire de la Charente.

**CANDIDATS :** Les entreprises artisanales, industrielles, de services, mais également les Start-Up, les micro-entreprises, les TPE, les PME, les travailleurs indépendants, les exploitations agricoles.

### L'INNOVATION PEUT ÊTRE LIÉE A :

**L'écoconception :** matières premières innovantes, biodégradabilité, optimisation des procédés de fabrication...

**La sensibilisation :** nouvelles méthodes de partage de l'information, encourager la démarche Zéro Déchets...

**Les usages des emballages et achat durable :** solutions locales qui tendent vers le Zéro Déchets en entreprise, pour les clients, lors d'événements...

**Le réemploi des matériaux :** transformation, réparation, réutilisation, nouveaux débouchés pour les produits conçus et/ou pour les usages, etc.

**DOTATION :** L'enveloppe globale de l'appel à projets s'élève à 10 000€. Les dotations varieront de 1 000 € à 5 000 € selon les catégories et bénéficieront de la communication de Calitom.

### CALENDRIER :

- **du 8 juillet au 30 septembre 2021, 23h59 :** dépôt des candidatures ;
- **octobre 2021 :** sélection des dix finalistes maximum par le Jury Intermédiaire ;
- **24 novembre 2021 :** présentation orale par les finalistes, délibération du jury et remise des prix, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

### Remise des prix le 24 novembre 2021

La soirée a lieu lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (du 21 au 28 novembre) sur Grand Cognac.

Pour affiner le choix des **quatre lauréats**, les projets font l'objet d'une présentation **orale devant le jury final** qui délibère et remet les prix en suivant.

### Déroulement de la soirée

- ▶ 18h à 19h : Pitches de présentation des 7 projets + questions du jury
- ▶ 19h à 19h15 : Délibération du jury
- ▶ 19h15 : Remise des 4 trophées suivie d'un cocktail de clôture

### Lieu

- ▶ **Moulin de Prézier**, 12 allée de Prézier, lieu-dit Trepsec, 16370 Cherves-Richemont



## 7 CANDIDATS RETENUS

**TUILLIERE CHANTAL** fabrique de la farine locale et zéro déchet. Après la transformation des céréales produites sur l'exploitation en farine, à l'aide d'un moulin en meule de pierre, le produit est ensuite vendus à la ferme, sur les marchés et dans les commerces de vente en vrac. La particularité du projet réside sur son conditionnement : l'utilisation de contenants réutilisables consignés.

Contact : emilie.tuilliere@gmail.com

**ÉLEVAGE D'INSECTES** consiste à proposer une alternative innovante de production locale et durable de protéines animales par l'élevage industriel de mouche *Hermetia illucens* sur le territoire. L'élevage réduirait l'impact environnemental, en nécessitant peu de ressources, et l'aspect nutritionnel serait considéré comme des alternatives de qualité pour l'alimentation des animaux d'élevage et de compagnie, mais également pour l'humain. Ce projet vise aussi à valoriser les invendus de fruits et légumes afin de contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire.

Contact : benoit\_gilles@hotmail.fr

**GALOPAINTE** est une bière artisanale et locale issue d'invendus de pain. Ce projet collectif travail ainsi sur une logique d'écoconception, où la fabrication s'appuie sur les capacités de brassage existantes et mutualisées au sein de la Débauche. L'approvisionnement en invendus de pain se fait auprès d'un réseau de boulangerie du territoire, un partenariat avec la Banque Alimentaire 16 et une collaboration avec Expliceat/Crumblor. Un projet en faveur à la réduction du gaspillage alimentaire.

Contact : lachaniette.thomas@gmail.com

**CASSANO** souhaite utiliser une partie des déchets des foudres (grandes cuves en chêne de Cognac), puisque 40% du tronc est inutilisé par les tonneliers. Cassano recyclerait les délignures, les dosses ainsi qu'une partie des cœurs, pour :

- créer des tasseaux de chêne raboté,
- assembler ces tasseaux pour fabriquer des panneaux de chêne,
- créer des meubles simples à partir des panneaux et des tasseaux.

Contact : tvangaver@cassano.art

## 7 CANDIDATS RETENUS (suite)

**APIKETA** propose une gamme de produits zéro déchet afin de favoriser une consommation écoresponsable. Un de ses objectifs consiste à rendre plus facile l'accès aux savons solides, réalisés selon une technique ancestrale de saponification à froid, afin de diminuer la consommation de plastique. La boutique, installée à Chazelles, propose ainsi des savons solides mais également des produits cosmétiques, de salle de bain et cuisine 100% fait en Charente. Son nouvel objectif : investir dans de nouveaux locaux pour augmenter la capacité de production et de stockage.

Contact : [contact@apiketa.fr](mailto:contact@apiketa.fr)

**NIKO AND CO** donne une seconde vie aux piquets du palissage des vignes, puisque 48 millions de piquets sont jetés chaque année. Cette matière première est alors reconditionnée pour la fabrication de meubles authentiques et artisanaux à l'effigie du patrimoine viticole.

Contact : [nikoandco16@gmail.com](mailto:nikoandco16@gmail.com)

**LITTLE POTS** est une plateforme internet marchande cognaçaise vendant des pots en verre, des bouteilles et des kits zéro-déchet. Leur nouvel objectif est la conception d'une gourde en verre recyclé, recyclable et garantie à vie : Chopette. Cette nouvelle gourde de 50 cl ainsi que sa housse et son packaging seront fabriqués en Charente et permettront de lutter contre l'utilisation des bouteilles plastique à usage unique. Un outil zéro déchet efficace.

Contact : [severine@littlepots.fr](mailto:severine@littlepots.fr)

## CALITOM, SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS

Calitom est une collectivité publique ayant pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers du département.

### TERRITOIRE COLLECTE :

- 327 communes adhérentes
- 183 467 habitants (hors CDC du Rouillacais et GrandAngoulême).

### TERRITOIRE TRAITEMENT :

- 383 communes adhérentes,
- 353 613 habitants (tout le département)

**PRÉSIDENT :** Michaël LAVILLE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE :** François FILIPPI

### BUDGET 2019 DE LA COLLECTIVITÉ :

- 52 millions € de fonctionnement (dont 5 M€ de solde reporté)
- 12 millions € d'investissement

### CALITOM A EN CHARGE :

- 1 unité de pré-traitement des ordures ménagères à Ste-Sévère,
- 1 installation de stockage en exploitation à Ste-Sévère,
- 1 centre de tri des sacs jaunes à Mornac,
- 29 déchèteries,
- 1 plateforme de compostage,
- 4 quais de transfert
- 1 recyclerie *La Boutique Calitom*
- 7 centres de stockage fermés,
- 1 unité d'incinération des ordures ménagères fermée à La Couronne,

**PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION :** Parallèlement à ces missions, Calitom coordonne le programme de prévention et de réduction des déchets de la Charente avec l'ensemble des collectivités du département.

**CERTIFICATION :** ISO 14001 (environnement) OHSAS 18001 (sécurité)

Plus d'infos sur [www.calitom.com](http://www.calitom.com) ou sur Facebook [@calitom16](https://www.facebook.com/calitom16)